

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Strasbourg, le 4 octobre 2023

Conseil de développement : 38 nouveaux membres installés

Après une campagne de recrutement qui a permis de recueillir **360 candidatures** tout au long de l'été, l'Eurométropole de Strasbourg a procédé le 26 septembre 2023 au tirage au sort des **38 nouveaux membres** du Conseil de développement.

Le tirage au sort a tenu compte des critères de parité, d'âge, de domaine d'implication et de lieu d'habitation. Il a permis de réunir à nouveau un Conseil de développement formé de 95 membres issus de chacune des communes de la métropole et de la ville de Kehl. L'assemblée retrouve son équilibre en termes de parité et de classe d'âge.

Les 38 nouveaux membres du Conseil de développement ont été accueillis le mardi 3 octobre à 18h30 à la Maison des associations, en présence de **Cécile Delattre**, vice-présidente de l'Eurométropole de Strasbourg, en charge de la participation citoyenne et du débat public, et de **Jacques Bigot**, président du Conseil de développement. Les 95 membres ont ainsi pu apprendre à se connaître et poser les bases de leurs futures collaborations. Ils seront notamment amenés à travailler sur une saisine de la Présidente de l'Eurométropole, **Pia Imbs**, portant sur la préservation de la ressource en eau.

À propos du Conseil de développement

Le Conseil de développement est une instance de participation citoyenne indépendante, composée de 95 citoyens volontaires, issus des 33 communes de l'Eurométropole et présidée par Jacques Bigot.

Plus d'informations sur le Conseil de développement : participer.strasbourg.eu/le-conseil-de-developpement-de-l-eurometropole

Le rapport d'activité 2022 du Conseil de développement sera présenté au prochain Conseil de l'Eurométropole le vendredi 6 octobre.

Les rapports du Conseil de développement sont accessibles à partir de la page suivante : participer.strasbourg.eu/le-conseil-de-developpement-de-l-eurometropole